

M05-1

# CERTIFICAT DE MONTAGE D'UNE CARROSSERIE

destiné à être joint au dossier de réception à titre isolé du véhicule

**MPS (Mobile Tiefbauplaires)**

**Saugsysteme GmbH**

Siegfried-Jantzer-Straße 5/7

D-76726 Gomersheim

Tel. +49(0)7274/50060-0

Fax +49(0)7274/50060-18

Je, soussigné .....  
demeurant à : .....  
déclare avoir monté sur le véhicule désigné ci-après et appartenant à ..... (nom et adresse) : .....

la carrosserie suivante : EXCAVATRICE ASPIRATRICE

**SPAC Sud-Est**  
Lo Méridole B.P. 13 - 13521-PORT-DE-BOUC Cedex  
Tél. : 04 42 40 50 30 - Fax : 04 42 06 31 78  
Siret 542 164 175 00723 - APE 4221 Z

Le véhicule doit être présenté à une réception à titre isolé du service des Mines avant immatriculation compte tenu de ce que :

- (1) Le châssis a subi les transformations suivantes par rapport au type décrit dans la notice du constructeur. Ci-joint l'accord écrit du service technique du constructeur.
- (1) Les poids en charge sur les essieux (ou le pivot) ne respectant pas les charges au sol minimales-maximales (1) prévues par le constructeur. Le nouveau poids total autorisé en charge sera déterminé par le services des mines.
- (1) La largeur du véhicule excède celle fixée par le constructeur. Ci-joint l'accord écrit du service technique du constructeur.

**CARACTÉRISTIQUES DU VEHICULE**

Marque : MAN  
Type : G.N.S.P.  
N° d'identification : WMA92S2Z0BLO61142  
Nombre de places assises (y compris le conducteur) : 2  
Empattement : F = 3,9 m  
F' (5) = 5,26 m

**DIMENSIONS DU VEHICULE CARROSSE (hors tout)**

Longueur L = 10,4 m  
Largeur l = 2,5 m  
Surface L x l = 26 m<sup>2</sup>

**CARACTERISTIQUES DE LA CARROSSERIE**

Longueur utile du chargement : T = 2,6 m  
Porte à faux arrière du véhicule : X = 3,69 m  
Longueur des ferrures et charnières : c = ..... m

Distance du centre de gravité du chargement à l'axe de la force, (ou de la résultante des forces), appliquée(s) au sol par l' (ou les) essieu(x) arrière :

Y = 0,56 m

Porte à faux arrière utile :  $X_u = \frac{T}{2} - Y =$  0,74 m

Distance du centre de gravité du chargement à l'axe de la force, (ou de la résultante des forces), appliquée(s) au sol par l' (ou les) essieu(x) avant, ou à l'axe du pivot :

F - Y = 4,7 m

Poids total autorisé en charge : PTAC = 32 000 kg  
- Poids à vide du véhicule carrossé = 22 120 kg  
PV = PC + M + Ca = 9 600 + 12 520 kg  
PC : poids du châssis cabine en ordre de marche comprenant : réservoirs pleins, outillage de bord, sans conducteur ni passer, sans porte-roues ni roue de secours, avec accumulateurs.  
M : Poids du ou des porte-roues de secours garnis.  
Ca : poids de la carrosserie vide et de ses équipements.  
- Poids à vide sous l' (ou les) essieu(x) avant du véhicule carrossé (4) (ou sous pivot semi-remorque) :  
PV. AV = 6 060 kg  
- Poids à vide sous l' (ou les) essieu(x) arrière du véhicule carrossé (4)  
PV. AR = 16 060 kg  
- Poids du conducteur et des passagers :  
p : 75 kg x (conducteur + passagers) = 150 kg  
- Poids du conducteur et des passagers sur l' (ou les) essieu(x) avant (3) (cas de cabine avancée) (1) : p. AV = p = 150 kg  
(cas de cabine normale) (1) : p. AV =  $\frac{2p}{3}$  = ..... kg  
- Poids du conducteur et des passagers sur l' (ou les) essieu(x) arrière (3)  
(cas de cabine avancée) (1) : p. AR = 0 kg  
(cas de cabine normale) (1) : p. AR =  $\frac{p}{3}$  = ..... kg  
- Chargement : Ch = PTAC - PV - p = 9 730 kg

(1) Barrer la mention inutile.  
(2) Voir notice descriptive.  
(3) Dans le cas de cabine «hors série» p.AV et p.AR seront calculés en fonction de la position du conducteur et des passagers par rapport à l'essieu considéré.  
(4) Joindre les tickets de pesée correspondants.  
(5) F' = distance de l'axe de la force (ou de la résultante des forces) appliquée(s) au sol par l' (ou les) essieu(x) avant, ou de l'axe du pivot d'attelage, à l'axe de la force (ou de la résultante des forces) appliquée(s) au sol par l' (ou les) essieu(x) arrière.